

Un remariage est-il souhaitable pour les aînés ?

À découvrir dans cette analyse

Les rencontres et remariages entre seniors sont de plus en plus fréquents dans notre société. Ce phénomène s'explique en partie par l'augmentation de l'espérance de vie : une troisième vie existe maintenant après la retraite. Cette analyse se penchera sur les différences existant entre les remariages post-divorces et les remariages suite au décès du conjoint. Ensuite, le point sera fait sur les conclusions des recherches relatives à la sexualité des aînés, le principal facteur déterminant leur remariage.

Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Les aînés se remarient-ils pour les mêmes raisons que le reste de la population ?
- Quels sont les déterminants d'un remariage entre deux aînés ?
- Les aînés sont-ils autant intéressés par la sexualité que les couples plus jeunes ?
- Comment expliquer l'augmentation du nombre de rencontres et de mariages entre aînés ?
- Les enfants ont-ils leur mot à dire dans le choix d'un remariage ?

Thèmes

- Couple
- Remariage
- Divorce
- Veuvage
- Sexualité

« Si la personne est âgée, le cœur ne l'est pas », dit un proverbe chinois. Les chiffres sur le (re)mariage des aînés en France lui donnent raison (source : *insee.fr*). En effet, le nombre de mariages des personnes de plus de 60 ans s'est élevé de 17 % entre 2005 et 2009, malgré la baisse de 10 % des unions civiles. Cette tendance se retrouve aussi sur *Meetic*, le plus grand site français de rencontre en ligne, puisque le pourcentage des abonnés de plus de 60 ans a doublé entre 2002 - année du lancement du site - et 2011.

Cette augmentation du nombre de mariages entre aînés confirme, pour François de Singly, professeur de sociologie à l'université Paris-Descartes, une « *poussée significative* » des idylles parmi les personnes du troisième âge. Il explique que le départ à la retraite peut provoquer une nouvelle vie en rupture avec celle vécue jusqu'alors. Il n'est pas rare qu'à ce moment, des couples ayant plus de 30 ans de mariage décident de divorcer. De plus, après le moment du départ en retraite, il reste en moyenne une période de près de 20 ans durant laquelle les aînés continuent à être soumis à un impératif social d'activité.

Pour la psychologue Brigitte Camdessus, spécialisée dans la thérapie familiale, c'est un changement sociétal associé à l'allongement de la durée de la vie. En effet, à 70 ou 75 ans, les aînés ne sont plus de jeunes retraités, mais ne sont pas dépendants pour autant. Ces derniers bénéficient donc d'une troisième vie, pouvant aussi inclure une nouvelle vie à deux.

Cependant, un remariage n'est pas toujours envisagé, et ce, majoritairement par des femmes. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cet effet de genre. Premièrement, certaines femmes ont passé une partie de leur vie à s'occuper de leurs enfants et – souvent – des tâches ménagères, et ne

veulent pas toujours avoir à nouveau un mari dont elles devront s'occuper. Deuxièmement, les femmes vivent en moyenne plus longtemps, mais prennent généralement pour époux des hommes plus âgés qu'elles. Troisièmement, toujours à partir du fait que les femmes vivent en moyenne plus longtemps en moyenne, un remariage peut impliquer la perte de la pension du conjoint défunt. À l'inverse, les hommes sont donc plus nombreux à se remarier que les femmes et d'autant plus avec l'avancée en âge. Ils arrivent plus difficilement à vivre seuls.

Un remariage implique forcément la fin d'un premier mariage. Deux possibilités existent sur lesquelles nous allons nous pencher : premièrement, la fin d'un premier mariage suite à un divorce, deuxièmement suite au décès du conjoint.

Le remariage après un divorce

Malheureusement, peu d'études se sont penchées sur les divorces et les remariages des aînés (au sujet du divorce, voir Dayez, 2012). Nous pouvons cependant comparer quelques chiffres. En France, la dernière décennie a vu une forte progression des divorces parmi les plus de 60 ans (source : Institut national d'études démographiques), mais en parallèle beaucoup des aînés divorcés se remarient. Selon une étude, 32 % des divorcés tardifs se remarieraient après leur divorce (en majorité ceux ayant entre 50 et 60 ans) et 6 % d'entre eux se remarieraient même avec leur ex-partenaire (Montenegro, 2004) ! C'est heureux, car toutes les études s'accordent pour dire que le divorce des aînés engendre une diminution notable de la satisfaction de vie excepté pour les personnes qui se remarient (Solomou, Richards, Huppert, Brayne, & Morgan, 1998). Malgré l'échec du premier mariage et la déception qui lui est associée, il semble que l'idéal du mariage reste bien présent. La recherche d'un nouveau conjoint continue donc avec l'espoir d'un remariage plus réussi.

Le remariage après le décès du conjoint

Les études sur le remariage après la mort du conjoint portent sur les analyses démographiques du remariage (voir notamment Glick & Spanier, 1980) ou sur les modifications sociopsychologiques découlant du veuvage et du remariage (voir notamment Stryckman, 1980c).

Les études sur les modifications sociopsychologiques montrent que le décès du conjoint et le veuvage qui en découle sont à l'origine de beaucoup de stress et représentent une rupture dans la vie de tous les jours (à ce sujet, voir Dayez & Ryckebosch, 2012). Holmes et Rahe (1967) montrent d'ailleurs que les personnes veuves placent la mort du conjoint en tête de liste des événements de vie générateurs de stress. De plus, de nombreuses études montrent que cet événement augmente de manière significative la dépression, la maladie, le taux de suicide et la mortalité chez les survivants (voir notamment Bunch, 1972 ou encore Gentry & Shulman, 1988). En réaction à ces modifications, une étude montre que le remariage est aussi une stratégie visant à faire face à ces difficultés (« *coping mechanism* » en anglais) (Gentry & Shulman, 1988).

Enfin, la même étude précise que la plupart des femmes qui ont pensé au mariage à un moment du veuvage le voient comme une situation désirée, pour peu qu'elles trouvent le « bon homme » avec lequel vivre. Seulement 5 % des veuves ont pensé au mariage, mais en n'y trouvant pas d'intérêt pour elles.

L'activité sexuelle chez les aînés

Les études (voir notamment Stryckman, 1980a) ont montré que le facteur le plus déterminant du désir de remariage est l'intérêt sexuel. Or, la société renvoie aux aînés des stéréotypes âgistes diminuant l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, notamment dans le domaine sexuel (à ce sujet, voir Devos, 2012). Ils ne veulent pas être jugés anormaux parce qu'ils ont encore un intérêt dans la sexualité (Comfort, 1974).

Selon l'étude de Stryckman (1980c) basée essentiellement sur la sexualité féminine, plus de 11 % des veuves considèrent qu'elles n'ont plus du tout d'attrait sexuel (contre 2,4 % des femmes mariées), 18,6 % sont indécises face à cette affirmation et 54,2 % sont tout à fait en désaccord. Pour les veufs, les opinions sur la sexualité féminine sont moins négatives, mais pas significativement différentes. Ces avis montrent bien l'existence de jugement montrant une dévalorisation sexuelle de la femme âgée.

Pour ce qui est de l'intérêt sexuel, la baisse survient vers 65 ans et est un peu plus présente parmi les femmes que les hommes. Une baisse plus significative intervient vers 75 ans et réduit la différence existant entre les hommes et les femmes. Néanmoins, cette baisse n'est pas présente dans tous les couples de la même manière. On remarque un niveau d'activités sexuelles plus stable parmi les couples remariés de plus de 65 ans. Ce niveau est même légèrement en hausse parmi les personnes remariées les plus âgées. Par exemple, l'activité sexuelle est présente pour 60 % des personnes remariées de plus de 75 ans.

Les aînés cessent leurs activités sexuelles pour des raisons similaires à l'arrêt d'un sport : la peur d'avoir l'air ridicule, le manque de partenaire, une infirmité, la peur de donner une image de « vieux cochon » ou de « vieille vicieuse » (Comfort, 1974). Cette dernière raison est celle qui explique le mieux l'arrêt des activités sexuelles. Il est aussi à noter qu'aucune personne remariée, femme ou homme, n'évoque de frigidité féminine pour expliquer la cessation des activités sexuelles du couple.

Nous voyons à travers ces différents chiffres que la sexualité intéresse la personne âgée et de manière différente selon les sexes, surtout chez les personnes qui ne sont pas remariées. Dans une union légitimée par le mariage, même après 75 ans, l'intérêt et la pratique de la sexualité restent toutefois importants.

En guise de conclusion

Cette analyse a pu donner quelques chiffres sur le remariage et la sexualité des aînés et nous pouvons maintenant nous pencher sur notre question initiale du bonheur dans le remariage. Les études (voir notamment Stryckman, 1980b) montrent un plus haut niveau de satisfaction pour les personnes remariées que pour les autres. Les personnes intéressées par le remariage rapportent aussi un niveau de satisfaction de vie supérieur à celui des personnes n'y étant pas intéressées.

Cependant, le mariage amène parfois aussi des questions complexes et délicates. Le lieu d'habitat peut par exemple être difficile à choisir, que ce soit l'une des deux habitations ou une troisième pour ne pas à avoir à faire ce choix. La question de la personne avec laquelle se faire enterrer est, elle aussi, essentielle. Enfin, entre autres considérations, la réaction des enfants et de l'entourage peut elle aussi avoir de l'importance dans le choix du remariage. En effet, il n'est pas toujours facile de se départir de l'image qu'on se fait de nos aînés et d'accepter qu'ils puissent se définir aussi autrement que comme des parents et des grands-parents.

Antoine Lecat et Jean-Baptiste Dayez

Pour aller plus loin...

- Anonymous (n.d.). Se remarier après 60 ans. *Tempslibre.info*. Accessible en ligne : <http://www.temps-libre.info/article356.html>
- Bunch, J. (1972). Recent bereavement in relation to suicide. *Journal of Psychosomatic Research*, 16, 36-39.
- Comfort, A. (1974). The position of aging studies. *Mechanisms of Ageing and Development*, 3, 1-31.
- Conseil Consultatif National sur le troisième âge (2002). *Santé mentale et vieillissement*. Écrits en Gérontologie.
- Dayez, J.-B. (2012). En amont et en aval du divorce des aînés. *Analyses Énéo*, 2012/19.
- Dayez, J.-B., & Ryckebosch, A.-S. (2012). Le veuvage chez les aînés : un deuil particulier. *Analyses Énéo*, 2012/28.
- Devos, A. (2012). La représentation de la sexualité des aînés. *Analyses Énéo*, 2012/12.
- Gentry, M. & Shulman, A. (1988) Remarriage as a coping response for widowhood. *Psychology and Aging*, 3(2), 191-196
- Glick, P. C., & Spanier, G. B. (1980) Married and unmarried cohabitation in the United States. *Journal of Marriage and the Family*, 42, 19-30.
- Holmes, T. H., & Rahe, R. H. (1967). The Social Readjustment Rating Scale. *Journal of Psychosomatic Research*, 11, 213-218.

- de Mallevoüe, D. (2011). Mariages en hausse chez les seniors. *Le Figaro*, 25 juillet 2011. Accessible en ligne : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/07/25/01016-20110725ARTFIG00485-mariages-en-hausse-chez-les-seniors.php>
- Montenegro, X. P. (2004). *The divorce experience: A study of divorce at midlife and beyond*, Executive summary. AARP.
- Solomou, W., Richards, M., Huppert, F. A., Brayne, C., & Morgan, K. (1998). Divorce, current marital status and well-being in an elderly population. *International Journal of Law, Policy and the Family*, 12(3), 323-344.
- Stryckman, J. (1980a), *Veuvage et mariages tardifs*, Communication présentée au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences (ACFAS), Québec, mai 1980.
- Stryckman, J. (1980b), *Structure familiale, attitudes « familistes » et le désir de la personne âgée de se remarier*, Communication présentée au Congrès annuel de l'Association canadienne de Gérontologie, Saskatoon, octobre 1980.
- Stryckman, J. (1980c), *Veuvage, remariage et sexualité : une étude dans la région de Québec*, *Santé mentale au Québec*, 5(2), 147-154.
- Tarot, J.-P. (2005). Les seniors divorcent plus... mais ils sont aussi nombreux à se remarier. *Senioractu.com*, 17 octobre 2005. Accessible en ligne : http://www.senioractu.com/Les-seniors-divorcent-plus-mais-ils-sont-aussi-nombreux-a-se-remarier_a4926.html
- Xueying, Z. (2003). Le remariage des gens du troisième âge. *La Chine au présent*, août 2003. Accessible en ligne : <http://www.chinatoday.com.cn/lachine/2003/0308/03.htm>

Pour citer cette analyse

Lecat, A., & Dayez, J.-B. (2013). Un remariage est-il souhaitable pour les aînés ? *Analyses Énéo*, 2013/05.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 — 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be — tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

